

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL N° 07/2022

En date du 03 octobre 2022

Le Conseil municipal s'est réuni à 18 h 30 sous la présidence de Mme Isabelle HENNIQUAU, Maire.  
*Date de convocation : 27 septembre 2022*

Nombre de membres : **Présents** : J. BUREL, L. RISSE-MICHON, J. FOURNIER Adjoints.  
en exercice : **15** L. WALCKIERS, M. GAUDÉ, J-V PICHER, M-C SCARBOLO, S. BEHRENDT,  
L. RISSE, , D. LOPES, J. GEILLON, M. NETELENBOS,  
B. BOURGADE.

Nombre de membres :  
présents : **14** **Absents excusés** : S. CHAVAZ pouvoir à I. HENNIQUAU.

Quorum : 8

*Mme Lucie RISSE-MICHON a été désignée secrétaire de séance.*

Ordre du jour

- 1- **Urbanisme** : information sur les permis de construire et déclarations préalables instruits
- 2- **Travaux** : point sur les travaux et projets en cours
- 3- **Voirie** : modification de l'horaire de l'extinction de l'éclairage public
- 4- **Finance** : décision modificative, opération d'ordre
- 5- **Personnel** : convention médecine préventive
- 6- **Conseil & commissions communautaires**
- 7- **Divers**

Le compte-rendu de la séance du 05 septembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

## 1- Urbanisme :

- ❖ Information sur les permis de construire et déclarations préalables instruits

<b>DATE RECEPTION</b>	<b>DOSSIER</b>	<b>DEMANDEUR</b>	<b>OBJET</b>	<b>ENVOI ADS AGGLO DECISION</b>
25/08/2022	DP00139722B0012	FELLER Gabriella	Parcelle AC 126 230 Route de la Douane  Pose d'un abri de jardin	25/08/2022  <b>FAVORABLE le 09/09/2022</b>
16/05/2022	PC00139722B0002	ROCHER Romain	Parcelle AB 92 174 Chemin de la Craz  Perçements de façades, chassis toiture, carports voitures, piscine enterrée	16/05/2022  <i>Pièces complémentaires reçues le 15/07/2022 et le 30/08/2022</i>  <b>FAVORABLE le 09/09/2022</b>
07/06/2022	PC00139722B0003	INGOLD Jérôme et Sophie	Parcelle AB 86a Route de la Mairie  Construction d'une maison individuelle	08/06/2022  <i>Pièces complémentaires reçues le 01/08/2022 et le 08/09/2022</i>  <b>FAVORABLE le 12/09/2022</b>

## 2- Travaux

- ❖ Point sur les travaux en cours

Terrain de foot : l'installation électrique pour l'éclairage sera finalisée mercredi.

Route de Divonne : Les 2, 3 et 4 novembre l'enrobé sera réalisé depuis les Poncettes jusqu'au chemin de la vie Borgne. La circulation sera alternée les 2 premiers jours et interdite la journée du 4 novembre. Mme le Maire revient sur la raison pour laquelle l'enrobé n'a pas été fait la semaine dernière comme initialement prévu : en effet, le carottage effectué au préalable a fait ressortir que la route est endommagée, il est donc nécessaire de réaliser une sous couche avant la pose de l'enrobé. M. Gaudé demande quel est l'impact financier de la mauvaise surprise de l'état de l'enrobé ? Mme le Maire informe qu'il n'y a aucun impact sur le budget de la mairie, le financement de ces travaux supplémentaires est pris en charge par le Département.

Salle du Jura : Suite à un problème d'approvisionnement, les radiateurs ne sont toujours pas installés.

### 3- Voirie

- ❖ Modification de l'horaire d'extinction de l'éclairage public sur la commune

Madame le Maire rappelle que sur les motifs d'une réduction de la consommation d'électricité, de la contribution à la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et de la lutte contre les nuisances lumineuses, le conseil municipal, par délibération N°D2017-03-04 du 6 mars 2017, a acté une interruption partielle de l'éclairage public la nuit. Etant précisé qu'en période de fêtes ou d'évènements particuliers, l'éclairage public pourra être maintenu tout ou partie de la nuit. Un arrêté a été pris précisant les modalités d'application de cette mesure et en particulier les lieux concernés, les horaires d'extinction, les mesures d'information de la population et d'adaptation de la signalisation.

Madame le Maire informe que compte tenu du contexte économique, et notamment la hausse des prix de l'énergie, un arrêté sera pris pour modifier l'horaire de l'extinction de l'éclairage public avec une interruption de 23h00 à 6h00. Elle précise que cette modification pourrait être effective lors du passage à l'heure d'hiver.

Madame le Maire est interpellée sur l'extinction le week-end. Elle demande de valider ou non l'extinction le week-end et propose de voter. 5 votes en faveur d'une extinction le week-end et 10 contre. L'éclairage restera donc en fonction le week-end.

J.Burel précise que l'installation des horloges astronomiques a été budgétée pour un montant de 7 000€ et que nous avons reçu le décompte définitif du Siea qui fait apparait un coût de 5 000€, la différence va nous être rétrocédé.

B.Bourgade demande quel impact de la hausse de l'énergie sur la collectivité. J.Burel indique ne pas vouloir s'avancer sur des chiffres avant d'avoir finalisé l'analyse en cours, il précise qu'elle sera présentée en fin d'année.

I. Henniquau rappelle que la société Pégime, bureau d'étude a été mandaté afin de réaliser un audit énergétique sur les bâtiments publics. Ce lundi 3 octobre la société a fait une présentation d'une partie de l'étude qui fait ressortir que l'isolation de nos bâtiments est relativement correcte. Il faudra cependant, lors du changement des chaudières de l'école et de la mairie revoir le mode de chauffage (les chaudières ont une vingtaine d'années).

### 4- Finance

- ❖ Décision modificative N°4, opération d'ordre (Délib 2022-10-01)

M. le Maire adjoint propose l'opération d'ordre suivante pour réintégrer les frais d'étude liés à la création du terrain de foot dans les travaux.

<u>Investissement</u>	Diminution	Augmentation
2312 / 041 Aménagement de terrain		+ 38 000
2031 / 041 Frais d'étude	- 38 000	
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
	- 38 000	+ 38 000

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal, accepte ces mouvements

## 5- Personnel

- ❖ convention médecine préventive (Délib 2022-10-02)

Mme le Maire rappelle que par délibération N°D2017-11-08 du 6 novembre 2017, la collectivité a adhéré au service de médecine préventive du Centre de Gestion de l'Ain. A ce titre une convention a été signée pour une adhésion au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Afin de suivre les nouvelles dispositions réglementaires applicables aux services de médecine de prévention dans la fonction publique territoriale suite à la parution du décret N°2022-551 du 13 avril 2022, une mise à jour de la convention est nécessaire.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil municipal :

- Accepte de poursuivre l'adhésion au service médecine
- Autorise Madame le Maire à signer la convention actualisée et tous les documents s'y rapportant

Il est demandé si nous avons déjà fait appel à leurs services. M. Lorient, confirme que la mairie a eu recours à ce service et il peut également être utilisé pour un suivi psychologique en cas de besoin. Ce point est intégré dans la nouvelle convention.

## 6- Conseil & commissions communautaires

### Commission santé :

Présence de l'association NPNS ( "ni pute ni soumise") qui exerce des activités autour de deux missions :

- Accueil des personnes victimes de violence : des permanences (Ferney, Divonne, Gex, St Genis et Bellegarde) sont organisées pour accueillir sans rendez-vous et gratuitement, dispensées par des professionnels. En 2021, on dénombrait 210 victimes de violence sur le territoire, soit 3 à 4 situations nouvelles de violence / semaine. En 2022, il est constaté 36% d'augmentation du nombre de personnes reçues.
- Prévention des discriminations et des violences : auprès du public scolaire (de la maternelle au lycée, remise de malette pédagogique aux enseignants) pour une sensibilisation à l'égalité et au consentement, du public professionnel et du grand public via des conférences ou des débats.

Problématique de la précarité menstruelle, l'association souhaite voir si une action peut se développer sur le Pays de Gex.

### Commission déplacement

Prolongement du tramway de Ferney ; une délibération doit être prise notamment sur la longueur finale (plus 100 ml par rapport à la prévision à 1 600 ml) et une poursuite avec différentes missions d'assistance. La mise en service du tramway est prévue pour 2026.

BHNS de Saint-Genis / porte de France: beaucoup de discussions sur le surcoût pour la voie cyclable le long du BHNS du à des soucis techniques.

LPC Maconnex – Divonne : présentation du tracé Sauverny/ Grilly. La DUP devrait être lancée début 2023.

Le P+R de Pougny comptera 24 places. Le financement est en parti couvert par des subventions de la Région et du Département. Pour rappel il s'agit de la seule gare du Pays de Gex. Le parking sera gratuit, l'emplacement est mis gracieusement à disposition par SNCF Réseaux.

Schéma directeur cyclable : Monsieur Jacques Dubout, Maire de Versonnex, a présenté l'intérêt d'établir un schéma directeur cyclable afin d'avoir une homogénéité des pistes entre chaque commune.

Madame le Maire précise que les techniciens sont peu nombreux. Elle propose de voir avec Pays de Gex Agglo pour que chaque commune travaille sur ce sujet pour ensuite faire la liaison entre chacune.

M. Gaudé relève que la difficulté est de cartographier les informations dont dispose chaque commune et qu'il manque le personnel et le temps pour le faire.

Mme le Maire propose de se rapprocher de l'association APICY afin de voir s'ils ont quelque chose à disposition.

#### Commission finance

Taxe Gemapi : J. Burel indique que cette taxe est destinée aux milieux aquatiques et la gestion des eaux. Cette taxe est appliquée aux contribuables Gessiens, ménages (à hauteur de 0.17 %) et entreprises.

Présentation des rapports d'activité 2021 assainissement et eau potable.

J. Burel précise que les factures d'eau constituent les recettes de la Régie des Eaux et permettent de financer les infrastructures. Une grosse part de la facture est destinée à la remise en état des réseaux.

Il informe qu'il y aura toujours un relevé et une estimation par année mais que dans un délai relativement court nous devrions avoir des relevés mensuels.

## 7- Divers

Madame le Maire informe qu'elle a rencontré la Régie des Eaux Gessiennes, suite à des marquages faits sur les routes de la Douane et de l'Eglise. Les parties de routes et trottoirs nouvellement refaites ne seront pas touchées. Il s'avère qu'une intervention devra avoir lieu sur les eaux usées mais uniquement sur la partie face au Tennis jusqu'à Villard Dame. En effet, la station d'épuration (qui capte les eaux de Grilly, Sauverny et Versonnex) reçoit de l'eau "parasite" (eau claire) ce qui fait tourner la station (des défauts d'étanchéité et défauts de raccordement des privés, eaux usées et eaux pluviales).

M. Burel informe que la conduite d'eau potable qui passe sous le terrain de foot qui désactivée.

World Clean-up Day : Mme le Maire félicite l'équipe d'organisation. Beaucoup de déchets dans la rivière. M. NETELENBOS propose de garder le même parcours mais il faudra l'an prochain mettre un camion directement vers l'Oudar pour éviter de porter les objets lourds. De plus, nous pourrions envisager d'organiser des animations supplémentaires pour motiver les enfants.

Voyage des aînés : L. Risse-Michon indique que le voyage s'est très bien passé. Les aînés étaient ravis de découvrir les mines de sel de Bex.

Concert à la carte du 17 septembre : M-C. Scarabolo indique la participation d'une cinquantaine de personnes. Soirée originale et très sympathique.

Virades de l'espoir : J. Fournier informe que c'est la 2<sup>e</sup> année d'organisation à Sauverny en partenariat avec la foulée de Chevry. Le soir, un repas a rassemblé environ 100 personnes. Belle réussite, manifestation qui grandit petit à petit.

La nuit est belle : Mme le Maire indique que l'animation qui s'est déroulée à l'école a rassemblé beaucoup d'enfants. Un représentant de la réserve naturelle du haut jura, le club d'astronomie venu d'Ardèche et la chorale des Nations Unies étaient présents. Le ciel s'est levé vers 22h00 et tous les participants ont pu admirer les étoiles.

Samedi 8 octobre : Mme le Maire rappelle la marche organisée par "Ma Bulle Rose", association qui vient en aide aux malades et aux aidants de tous les cancers (aide de proximité). Une marche et une course se dérouleront le matin (avec une participation de 8€).

Le foot prépare un repas le midi dont les bénéfices seront reversés à Ma Bulle Rose.

La journée se poursuivra avec l'inauguration du terrain de foot à 14h00, suivi d'un match des féminines et à 17h00 match des Séniors contre les légendes de Sauverny.

Les Officiels, le personnel du chantier, les sauverniens sont conviés au verre de l'amitié qui est ouvert à tous.

M. Gaudé transmet au conseil municipal les compliments des sauverniens pour le terrain de foot qui attire beaucoup de monde.

Marché : L'arrivée de Benjamin, le nouveau maraîcher a redynamisé le marché.  
Le camion de la crêperie Bretonne a été racheté par le vendeur des fromages de chèvres.  
L. Risse fait part de l'installation de la boutique « les trois petits fermiers » à Grilly au mois de novembre.

Camion pizza : changement de propriétaire. Il devrait être ouvert tous les soirs. I. Henniquau précise qu'il est à l'essai jusqu'à fin décembre.

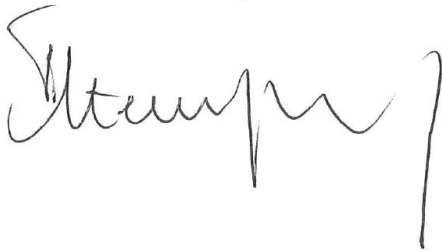
Nomination d'un correspondant incendie : M-C SCARBOLO est désignée correspondant incendie et secours.

B. Bourgade a fait de belles découvertes dans son grenier. Il fait passer une archive retrouvée; un carnet d'achat de sucre qui était limité à l'époque mais également un acte de 1919 écrit à la main de Monsieur le Maire Benoît-François et une photo. Merci à lui pour ce partage.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00

La prochaine séance de conseil municipal se tiendra en Mairie le 7 novembre 2022 à 18h30.

Le Maire  
Isabelle Henniquau



Le Secrétaire de séance  
Lucie Risse-Michon

